# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

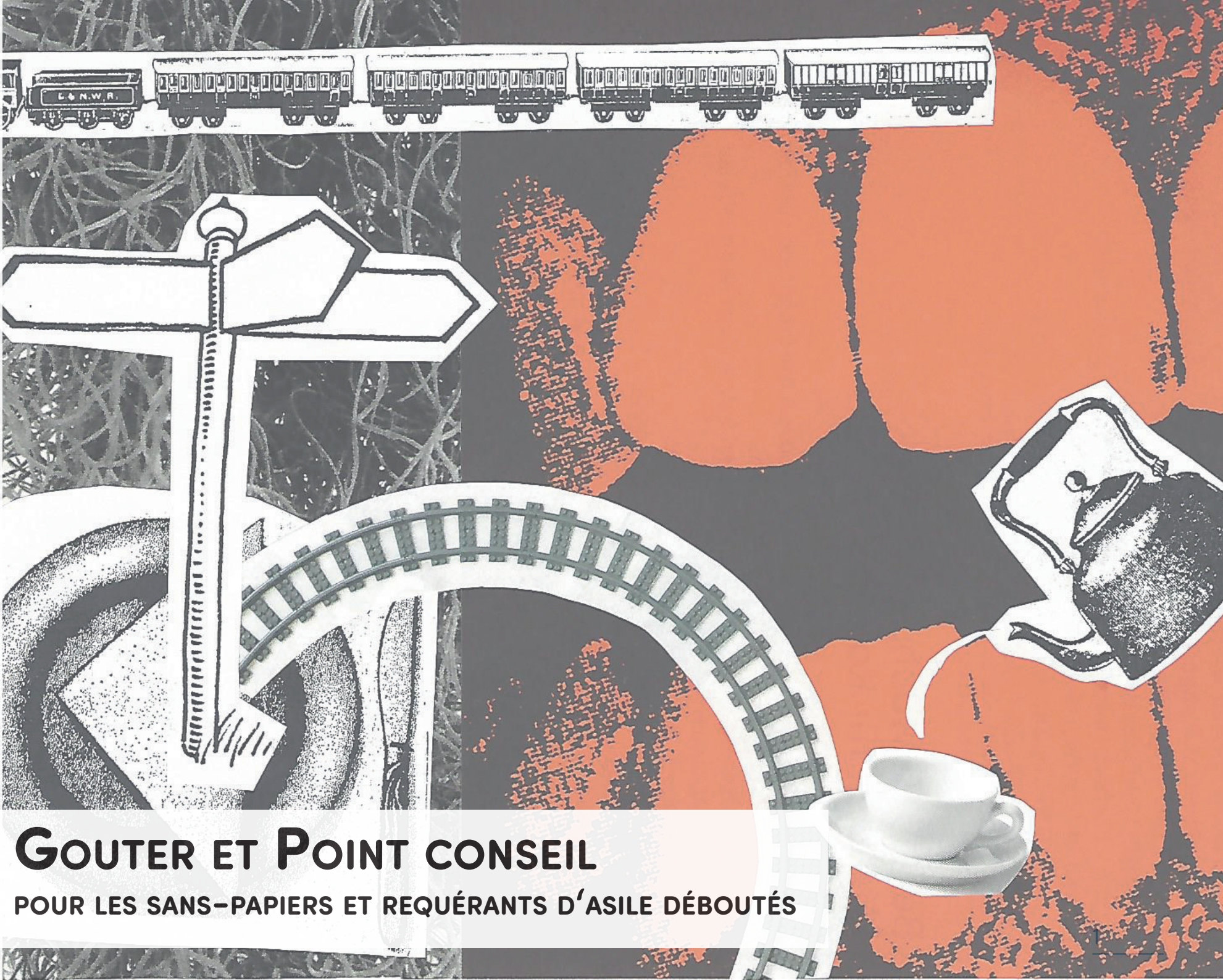

# GOUTER ET POINT CONSEIL

## POUR LES SANS-PAPIERS ET REQUÉRANTS D'ASILE DÉBOUTÉS

## Contenu:


- Les chiffres
- Le Point conseil
- Nouvelles du groupe d'accompagnement
- Perspectives
- Finances et remerciements


## Les chiffres

En 2018, nous avons ouvert le gouter et Point conseil durant 50 mercredis après-midi de 14h00 à 17h00. Nous avons accueilli **1444 visiteurs :** 1005 adultes et 439 enfants. C'est une augmentation de 23% par rapport à 2017. Un nouveau lieu d'hébergement a été ouvert au début de l'année dans Les Champs de Boujean. Il accueille les migrants hébergés auparavant à Lyss ou à l'hôtel de La Clé à Bienne. Ce sont eux qui viennent le plus souvent au Gouter et Point conseil. Nous avons aussi des visiteurs de Reconvilier, de Ins et parfois de Tramelan. Le nombre de personnes qui se cachent ou ne se trouvent que temporairement dans un centre est à peu près constant.

Huit bénévoles ainsi que deux femmes de l'ordre catholique des « Petites sœurs » travaillent tous les mercredis après-midis. Ils préparent la collation (café, gâteaux, pizza, fruits) et bien sûr parlent avec les visiteurs. L'aide des Petites sœurs est très appréciée; elles parlent plusieurs langues, connaissent différentes cultures et contribuent beaucoup à la compréhension générale des uns et des autres. De nombreux visiteurs viennent régulièrement pour échanger, soigner les relations ou laisser les enfants jouer entre eux. Les collaborateurs de l'Armée du Salut ont organisé des activités de bricolage, ce qui est fort apprécié par les participants. Les enfants ont pu peindre, coller, découper et laisser libre cours à leur fantaisie. La fabrication de lanternes, peu avant Noël, a remporté un grand succès.

Comme d'habitude, les entretiens pour les sans-papiers ont eu lieu deux fois par mois le mercredi après-midi. Durant les 23 après-midis, les conseillers ont conduit au total 173 entretiens. Ce sont les bénévoles Kordula Bertholet et Hans Wüthrich qui les accueillent; depuis des années, ils répondent aux diverses questions et préoccupations de ceux et celles qui cherchent à obtenir des conseils. De nombreuses situations impliquent des consultations intensives et la rédaction de documents juridiques. Ainsi, après un premier entretien, 255 cas de Bienne et de la région ont nécessité des consultations complémentaires à Berne. Si le nombre de consultations a légèrement baissé comparé à l'année passée (2017: 189), le nombre de cas nécessitant un suivi et des démarches juridiques a augmenté (2017: 200).
En 2018, nous avons vécu de beaux moments : suite à une demande de réexamen, une mère congolaise et ses deux enfants ont obtenu une admission provisoire. Pour un ressortissant d'Ouganda qui vit dans la région biennoise, nous avons déposé une demande de cas de rigueur, celle-ci a été acceptée. Un père de famille éthiopien qui vit en situation irrégulière et sans document d'identité, après une identification d'état-civil, a pu reconnaitre enfin son enfant. Une demande de regroupement familial pour lui est en suspens, sa compagne érythréenne et leur enfant ayant obtenu le statut de réfugié. Qui sait ? Peut-être verront-ils bientôt leur vœu réalisé : obtenir le droit de rester, vivre ensemble et se marier.

Les consultations à Bienne se répartissent en 127 dossiers différents et concernent 200 personnes dont 83 personnes seules, 19 couples et 29 familles avec au total 50 enfants.

La rencontre d'échange éprouvée avec Police Bienne a eu lieu en 2018 une fois. La direction du service des habitants, section migration de Bienne, était représentée. Les responsables du Point conseil ont aussi participé à deux rencontres du réseau des organisations d'aide d'urgence. Depuis l'année dernière, elles ont lieu dans Haus pour Bienne.

*Jill Kauer, conseillère du VBBS et Jenny Schranz, Sozialpädagogin i.A, Armée du salut Bienne*

# Le Point conseil

## Les conversations changent des vies

C'est une journée d'hiver grise. Les flocons de neige tourbillonnent et un vent froid souffle dans les rues. Aujourd'hui, le Gouter est ouvert comme tous les mercredis après-midi, mais aussi le Point conseil (deux fois par mois). La salle d'attente est pleine, ces personnes attendent la distribution d'aliments puis se rendent au gouter de l'autre côté de la rue. Nous, les conseillers, avons peu de visiteurs et pour une fois, nous allons aussi au Gouter.

A l'entrée déjà, une agréable odeur de pizza et de café nous accueille. Au centre de la salle, autour de la grande table, nous repérons des visages connus, les enfants bricolent pendant que les tout-petits s'amusent sur un tapis de jeux. Les bénévoles veillent à apporter régulièrement des pizzas, du gâteau et autres bonnes choses. Les adultes échangent entre eux et avec les bénévoles. Une fois par semaine, les sans-papiers trouvent ici un lieu où ils se sentent bien, en sécurité avec les bénévoles, c'est un peu leur famille. Finie la peur d'être découvert et arrêté !

Une rencontre nous a beaucoup touchés, elle permet de mieux comprendre pourquoi un lieu comme le Gouter est important pour les sans-papiers. Une femme, appelons-la Amélie, avec son petit garçon, est venue nous consulter il y a quelques mois. Elle était très malheureuse et, par la lecture d'un rapport, nous avons appris qu'elle avait des pensées suicidaires. Elle pleurait, ne savait pas où trouver des vêtements chauds pour ses enfants. La vie lui semblait sans espoir. Nous avons cherché à la convaincre, malgré sa peur, de venir au Gouter. Durant la pause, moi, Kordula, je me suis retrouvée assise par hasard à côté d'elle et nous avons entamé une discussion comme une mère et une grand-mère peuvent en avoir une : sur les enfants, sur les petits qui ont besoin d'une maman solide et courageuse, sur la force et les appuis dont ils ont besoin. Lors du premier contact, la femme, perdue dans ses pensées, participait peu à la conversation et laissait ses jeunes enfants faire toutes sortes de bêtises sans intervenir. Mais par la suite, on l'a vue entre ses deux petits, rayonnante, jouant aussi avec d'autres enfants. Elle nous a accueilli avec un grand sourire. Une simple conversation avait permis à Amélie de voir les choses autrement.

*Kordula Bertholet & Hans Wüthrich, conseillère et conseiller bénévoles*

## Farouk

Farouk vit depuis 18 ans en Suisse. Nous avons fait sa connaissance il y a plus de 10 ans, quand il est venu pour la première fois au Point conseil. Puis, nous l'avons vu et conseillé de temps à autre. Il vivotait, sans aide sociale, sans assurance-maladie. En 2008, une organisation non gouvernementale lui sauva la vie. Dans son local, il s'effondra, perdant connaissance. Il fut emmené aux urgences. On diagnostiqua un diabetes mellitus et une hypertension. En 2014, nouveau coup du sort : on diagnostiqua une sarcoïdose avec atteinte à divers organes ainsi qu'une fibrillation auriculaire. Les poumons, le foie, les reins étaient touchés. Suite à de nombreuses complications, Farouk dut être hospitalisé plusieurs fois. Au début de l'été 2017, il fallut à nouveau l'hospitaliser d'urgence suite à de graves complications rénales. Dans son malheur, Farouk eut de la chance : après un traitement professionnel

### Point conseil:

Deux mercredis par mois de 14h à 17h à la rue Général-Dufour 65, 2502 Bienne.
Voir les dates sur: www.sanspapiersbern.ch.

complexe, il survécut. Les mois qui suivirent furent pénibles, il fallait régulièrement adapter la thérapie immunosuppressive. En janvier 2018, il fut à nouveau hospitalisé pour plusieurs jours. L'ordre de renvoi par les autorités suisses dans son pays, l'Algérie, put être ajourné grâce au certificat médical qui attestait que Farouk n'était pas en état de voyager. Avec Farouk, nous avons étudié sa situation et avons décidé de déposer auprès du Secrétariat aux Migrations (SEM) une demande de réexamen pour cause d'irrecevabilité, précisément pour le caractère inacceptable d'un renvoi en Algérie.

Le délai du recours était très court, 30 jours dès la constatation d'une nouvelle situation permettant l'application de la décision de renvoi ; pour Farouk, dès son hospitalisation en janvier 2018. Pressés par le temps, nous avons réussi à déposer la demande de réexamen en février 2018 auprès du SEM.

En aout 2018, nous avons reçu la réponse du SEM : refus. Après réflexion, nous décidons de faire recours contre la décision. Le SEM justifiait sa décision en affirmant que l'Algérie a des hôpitaux publics disposant des médicaments permettant de soigner Farouk. Il ajoutait qu'il pouvait obtenir l'accréditation d'un organisme pour recevoir gratuitement des soins. Nous avons discuté de manière approfondie avec Fabienne Zannol, juriste de l'Association des Sans-papiers et sommes arrivés à la conclusion que ni le prétendu accès aux soins ni l'état de santé de Farouk n'avaient été vérifiés. Pour contrer l'argumentation du SEM, il a fallu effectuer des recherches intensives et longues, car la charge de la preuve incombe à la victime. Nous avons téléphoné en Algérie. Ce fut difficile de parler avec les autorités et les hôpitaux publics : on nous renvoyait toujours auprès d'une autre personne. Quand enfin nous avons pu discuter avec un responsable, il nous expliqua sans détour qu'un patient comme Farouk ne pouvait pas être soigné dans l'hôpital public. Malheureusement, personne n'a voulu nous envoyer une confirmation écrite.

Nous avons alors contacté l'Organisation suisse pour l'aide aux réfugiés (OSAR) et lui avons demandé une expertise sur l'accès aux soins pour un malade souffrant de sarcoïdose de retour en Algérie, sachant qu'il n'a ni assurance-maladie ni famille pouvant l'aider.

L'expertise de l'OSAR et nos propres recherches ont montré que l'assurance de bénéficier des soins n'étaient pas garanties. Les personnes sans revenu n'ont pas accès à des soins spécifiques et les hôpitaux publics manquent de moyens et de médicaments. Nous avons pu prouver que le médicament pour la thérapie immunosuppressive n'était pas disponible ni dans les pharmacies, ni sur le marché libre. Farouk a besoin, à cause du développement de la sarcoïdose, d'un suivi médical constant et d'une médicamentation très précise. Sans cela, sa vie est en danger.

En septembre, nous avons déposé un recours auprès du tribunal administratif fédéral. Nous attendons. Nous espérons que le recours sera accepté, le renvoi étant impossible vu son état de santé. Cela permettrait à Farouk de rester en Suisse, il pourrait y mener une vie digne, malgré ses ennuis de santé.

*Jill Kauer, conseillère du VBBS*

# Nouvelles du groupe d'accompagnement

Le groupe d'accompagnement s'est réuni trois fois en 2018. Il a été dirigé avec beaucoup d'engagement jusqu'en juin 2018 par Charlotte Krebs. Dès 2012, elle a travaillé au service social de l'église catholique romaine. Elle s'engage pour un monde socialement plus juste. Elle a négocié, informé, créé des réseaux, encouragé et inlassablement travaillé pour aider les défavorisés de la société. Le Gouter et Point conseil est, à ses yeux, une institution importante. Merci Charlotte pour ton engagement et ta clairvoyance ! En été 2018, elle a pris une retraite anticipée et nous avons dû chercher une solution pour coordonner les activités du groupe d'accompagnement. Finalement, ce sont Corinne Weilenmann et Pascal Lerch du Service social de l'église réformée de Bienne qui ont accepté d'assumer cette tâche ensemble. Nous en sommes très contents.

Lors de nos séances, nous avons beaucoup parlé du futur centre pour les personnes déboutés à Prêles. Les autorités cantonales informaient peu. Elles ont même décommandé au dernier moment une séance d'information. Il était pour nous très difficile de prévoir les conséquences de l'ouverture de ce centre sur le nombre de visiteurs du Gouter et Point conseil.

Pour prendre congé de Charlotte, les membres du groupe se sont retrouvés autour d'un repas convivial au terme de la rencontre en juin.

*Corinne Weilenmann, coordinatrice du groupe d'accompagnement*

*Charlotte Krebs, coordinatrice du groupe d'accompagnement jusqu'en juin 2018*

*Repas convivial pour prendre congé de Charlotte Krebs*

## Gouter offert:

Chaque mercredi après-midi, de 14h à 17h, les sans-papiers et requérants d'asile déboutés de la région de Bienne/Seeland sont invités à un goûter à Bienne.
Où : Dans les locaux de l'Aide aux passants des églises, rue Général-Dufour 46, 2502 Bienne.

## Perspectives

La nouvelle loi fédérale sur les étrangers et l'intégration ainsi que la nouvelle loi sur l'asile (LAsi) entrent en vigueur en 2019, ce qui a entrainé une restructuration du domaine de l'asile et des réfugiés dans le canton de Berne (projet NA-BE). Il est difficile d'évaluer aujourd'hui les conséquences de cette nouvelle stratégie et les répercussions qu'elle aura sur le Gouter et Point conseil. Le centre prévu à Prêles pour les requérants déboutés ne sera pas ouvert, mais la Direction de la police et des affaires militaires (POM) doit chercher un lieu alternatif. Nous continuons de suivre avec beaucoup d'attention les nouveaux développements afin de pouvoir réagir à temps. Nous voulons rester présents pour les sans-papiers et continuer de leur offrir un lieu où ils sont les bienvenus, où ils sont écoutés et peuvent poser leurs questions.

*Corinne Weilenmann, coordinatrice du groupe d'accompagnement*

*De gauche à droite : Jill Kauer, Monika Gerber, Pascal Lerch, Corinne Weilenmann, Sylviane Zulauf, Elisabeth Kaufmann, Hans Wüthrich, Nadège Michel (pas sur la foto : Reto Gmünder, Barbara Heer, Marianne Kilchenmann, Yannick Salomon)*

## Les membres du groupe d'accompagnement 2018

- Kordula Bertholet, conseillère bénévole
- Monika Gerber, Service social de l'Armée du salut/ aide aux passants
- Reto Gmünder, pasteur de l'église réformée à Reconvilier
- Barbara Heer, Arbeitskreis für Zeitfragen
- Jill Kauer, office de consultation pour sans-papiers à Berne (VBBS)
- Elisabeth Kaufmann, Perles, conseillère synodale de l'église catholique romaine et membre du comité des sans-papiers à Berne (VBBS)
- Marianne Kilchenmann, office de consultation pour sans-papiers à Berne (VBBS)
- Pascal Lerch, coordinateur du groupe d'accompagnement, Service social de l'église réformée de Bienne
- Nadège Michel, service social de l'église catholique de Bienne
- Yannick Salomon, Unité pastorale Bienne-La Neuveville
- Corinne Weilenmann, coordinatrice du groupe d'accompagnement
- Hans Wüthrich, conseiller bénévole
- Sylviane Zulauf Catalfamo, membre du synode de l'église réformée Berne-Jura-Soleure

# Finances et remerciements

Les dépenses pour le Gouter Point conseil s'est élevé à environ 60'000 CHF en 2018, comme l'année précédente. Nous avons un excédent de dépenses de 3'835.65 CHF, environ 3'400 CHF de plus que budgétés. Les dépenses sont faibles sous l'année précédente, le remboursement des frais de voyage a diminué de 1'000 CHF. Cela s'explique par le déménagement de nombreux visiteurs dans les abris collectifs aux Champs de Boujean. Les frais du gouter sont aussi plus bas que budgétés. Les tâches propres (conseil, soutien financier, nourriture, etc) assurées par les organisations porteuses du Gouter et Point conseil (Armée du salut/Aide aux passants, Association pour les sans-papiers de Berne) sont les mêmes que l'année précédente. Elles sont comptabilisées aussi bien sous les recettes que sous les dépenses.

Pour leur grande générosité, nous remercions chaleureusement :

- L'église catholique romaine de Bienne
- L'office de consultation pour l'asile (OCA)
- L'église réformée évangélique de Bienne
- La ville de Bienne

Nous remercions aussi toutes les donatrices et tous les donateurs qui nous soutiennent directement ou par l'intermédiaire de collecte.

La ville de Bienne nous a promis 5'000 CHF pour les dépenses du gouter. A la fin 2018 nous n'avons pas encore reçu le montant, c'est pourquoi il est mentionné dans le budget 2019. Un grand merci pour ce soutien financier.

Nous sommes aussi dépendant du travail bénévole des collaborateurs et collaboratrices. Nous sommes reconnaissants à toutes celles et ceux qui s'engagent avec joie et énergie pour le gouter et Point conseil. A eux aussi un grand merci ! Sans eux, notre travail pour les sans-papiers serait impossible. Merci !

*Corinne Weilenmann, coordinatrice du groupe d'accompagnement*

**Le gouter et point conseil est soutenue par:**

Biel Bienne

reformiertekirchgemeindebiel

katholisch biel/bienne catholique
römisch-katholische kirchgemeinde biel und umgebung
paroisse catholique romaine de bienne et environs

**Organisations porteuses du Gouter et Point conseil:**

Berner Beratungsstelle für Sans-Papiers

Heils-Armee

## Dons:

Soutenez-nous avec un don: IBAN-Nr. CH96 0900 0000 3045 3544 7 | mention «Zvieri-Treff». Merci!

# Rechnung 2018 und Budget 2019

| | Budget 2018 | | Rechnung 2018 | | Budget 2019 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Aufwand** | **Ertrag** | **Aufwand** | **Ertrag** | **Aufwand** | **Ertrag** |
| **Infrastruktur** | | | | | | |
| Untermiete, Nebenkosten, Benutzung Infrastruktur | 1'800.00 | | 1'800.00 | | 1'800.00 | |
| Material (Kopien) | 200.00 | | 0.00 | | 200.00 | |
| **Freiwilligen** | | | | | | |
| Spesen, Weiterbildung | 600.00 | | 750.00 | | 600.00 | |
| Anerkennung, Geschenke | 1'200.00 | | 515.90 | | 800.00 | |
| **Dienstleistungen** | | | | | | |
| Verpflegung | 2'000.00 | | 1'814.15 | | 2'000.00 | |
| Reisekosten | 12'000.00 | | 9'906.60 | | 15'000.00 | |
| Ergänzende Nothilfe via SoBe | 1'500.00 | | 1'179.15 | | 1'500.00 | |
| Beratung (EL VBBS) | 21'000.00 | | 21'000.00 | | 21'000.00 | |
| Ergänzende materielle Nothilfe (EL VBBS) | 14'000.00 | | 14'000.00 | | 14'000.00 | |
| Lebensmittelabgabe via SoBe (EL SoBe) | 2'500.00 | | 2'500.00 | | 2'500.00 | |
| **Oeffentlichkeitsarbeit** | | | | | | |
| 10 jähriges Jubiläum Zvieri | | | | | 3'000.00 | |
| **Projekt- und Freiwilligen-Begleitung** | | | | | | |
| Lohnanteil | 6'000.00 | | 6'000.00 | | 6'000.00 | |
| **Beiträge** | | | | | | |
| Ref. Gesamtkirchgemeinde Biel | | 5'000.00 | | 5'000.00 | | 5'000.00 |
| Röm.-kath. Kirche Biel | | 10'000.00 | | 10'000.00 | | 10'000.00 |
| div. Spenden / Kollekten | | 5'500.00 | | 5'390.60 | | 5'500.00 |
| KKF-Beitrag (Unterstützungsnetz für abgewiesene AS) | | 5'247.00 | | 5'248.20 | | 3'000.00 |
| Beitrag Stadt Biel | | | | | | 5'000.00 |
| Lebensmittelabgabe via SoBe (EL SoBe) | | 2'500.00 | | 2'500.00 | | 2'500.00 |
| Beiträge durch Gesuche für Beratung, Nothilfe (EL VBBS) | | 35'000.00 | | 35'000.00 | | 35'000.00 |
| Zins Depotkonto | | | | 162.65 | | |
| **Total** | **62'800.00** | **63'247.00** | **59'465.80** | **63'301.45** | **68'400.00** | **66'000.00** |
| **Überschuss/Verlust** | | **447.00** | | **3'835.65** | | **-2'400.00** |

**Stiftung Heilsarmee Schweiz, Depotkonto**
**DJ 204288, Sans-Papiers "Zvieri-Treff"**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Jahresanfangskapital** | | **29'608.57** | | **29'608.57** | | **33'444.22** |
| Überschuss/Verlust | | 447.00 | | 3'835.65 | | -2'400.00 |
| **Jahresendkapital** | | **30'055.57** | | **33'444.22** | | **31'044.22** |

**Legende:**
EL: Eigenleistungen, als Aufwand und Ertrag verbucht
VBBS: Verein Berner Beratungsstelle für Sans-Papiers
SoBe: Sozialberatung Heilsarmee & Kirchliche Passantenhilfe
KKF: Kirchliche Kontaktstelle für Flüchtlingsfragen